



Compte-rendu d'Atelier

Atelier territorial organisé le (jour / lieu / code postal) :

le 9 novembre 2017, à NIORT (79000) ;

Nom de l'animateur : présidé par M. Pierre DARTOUT, Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Nom de l'expert : M. Géraud ACQUIER, bureau d'étude ITER ;

Autre(s) personnalité(s) ayant participé(es) à l'Atelier : M. Jérôme BALOGE, Président de la Communauté d'agglomération de Niort ;

Nombre de personnes participantes :

45 personnes

Nombre de groupes de travail constitués :

3

Thèmes des groupes de travail :

mobilités plus propres ;

mobilités plus connectées ;

mobilités plus solidaires ;

mobilités plus sûres ;

mobilités plus intermodales ;

mobilités plus responsables.

En synthèse des échanges des différents groupes, merci d'indiquer :

Quels sont les atouts principaux du territoire en matière de mobilité mentionnés par les participants ?

- la diversification des offres de mobilité, la bonne desserte par des réseaux routiers et ferroviaires structurants entre les deux agglomérations ;
- les territoires ont une culture de l'expérimentation et de l'innovation ;
- le dynamisme des réseaux d'acteurs (collectivités, entreprises, associations, etc.)

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans le territoire en matière de mobilité mentionnées par les participants ?

- en milieu rural, l'absence d'intermodalité, le manque de couverture numérique et le vieillissement de la population ;
- le problème de l'accès aux services et de leur qualité ; le problème d'accès à l'information multimodale et le manque d'harmonisation tarifaire ;
- l'accès et le coût des nouvelles motorisations (véhicules électrique et au gaz naturel).

Évaluation de l'ambiance de l'Atelier :

Très bonne Bonne Moyenne Mauvaise Très mauvaise

Évaluation du niveau de participation :

Très bon Bon Moyen Mauvais Très mauvais

Évaluation de la satisfaction des participants à l'organisation des Assises ?

Très satisfaits Satisfaits Pas satisfaits

Pouvez-vous décrire les 3 grands thèmes de discussion à retenir de cet Atelier ?

- le déploiement des nouvelles technologies et leur intérêt pour les besoins de mobilité ;
- le partage des espaces et de la voirie, qui génère des conflits d'usages, sources d'un sentiment d'insécurité sur certains déplacements ;
- l'intermodalité et la gouvernance des offres de mobilité.

Pouvez-vous indiquer les principales attentes des participants en matière de mobilité dans le territoire ?

Quelles sont les 3 principales contributions à retenir de cet Atelier ?

Ces deux points sont traités conjointement.

- Des évolutions législatives et réglementaires sont nécessaires et attendues, notamment en termes de gouvernance des autorités organisatrices de la mobilité et sur le niveau d'échelle le plus pertinent. Pour une tarification solidaire et unique entre plusieurs territoires, sur plusieurs modes de transport, il est nécessaire de mettre en place une coordination institutionnalisée.
- Une évolution dans les pratiques politiques doit être accompagnée : sur la tarification solidaire et unique, il y a une multiplication des offres et des services de qualité (offrir des vélos, trouver des parkings pour les vélos sûrs...). Au-delà de mettre en place une offre multimodale, il importe d'en faciliter l'accès, pour tous les publics.
- Une évolution dans le domaine de la pédagogie et de la formation des usagers des transports est nécessaire pour accompagner l'apprentissage vers des nouvelles pratiques de déplacements : sensibiliser sur les notions de partage de l'espace et de la voirie, de respect entre les utilisateurs, de manière intergénérationnelle. C'est un travail permanent, ne relevant pas forcément d'une réglementation particulière, mais il importe de renforcer l'association et le rôle de certains acteurs (les écoles, les entreprises, les services de gendarmerie, etc.)
- L'accès à l'information est essentiel dans la mesure où il existe des différences entre les catégories sociales qui n'ont pas l'accès aux mêmes outils numériques, aux mêmes niveaux d'information. Un travail est à entreprendre auprès de tous les publics, en particulier les plus captifs à la voiture ou les plus éloignés des offres de mobilité alternatives, tout en ayant à l'esprit que trop d'informations ou trop de connexions peut avoir des effets négatifs. Cela peut en effet conduire à l'immobilité, notamment chez les jeunes, ou nuire aux activités économiques notamment en centre-ville ou centre-bourg.
- Les évolutions technologiques sont bien identifiées et leur déploiement sur le territoire doit être accéléré :
 - pour le numérique, il est rappelé que l'objectif de couverture numérique (haut débit) totale du territoire doit être atteint en 2022. C'est un véritable enjeu pour déployer les outils numériques, pour développer des espaces de co-working, pour accompagner la mise en œuvre du télétravail... et c'est un enjeu d'autant plus important pour les territoires peu denses.

- pour les véhicules électriques : le maillage territorial des bornes de recharge, l'autonomie de batteries sont des enjeux importants, facteurs de bouleversement des mobilités.

